

**CADRE STRATÉGIQUE  
POUR LE MULTILINGUISME AU SEIN DE  
L'ORGANISATION MARITIME INTERNATIONALE  
(OMI)**

**I. INTRODUCTION**

**II. OBJECTIF**

**III. COORDONNATEUR/COORDONNATRICE POUR LE MULTILINGUISME**

**IV. SERVICES ET PRODUITS MULTILINGUES DE L'OMI**

**A. SERVICES LINGUISTIQUES**

- Services d'interprétation
- Services de traduction
- Services de gestion des documents

**B. SERVICES DE RÉUNION**

- Salles de réunions multilingues
- Enregistrements numériques

**C. PUBLICATIONS**

- Vue d'ensemble concernant les publications multilingues et la nouvelle plateforme électronique

**D. COOPÉRATION TECHNIQUE ET PARTENARIATS**

**E. COMMUNICATION EXTERNE/INTERNE ET INFORMATION**

- Stratégies actuelles en matière de communication multilingue
  - Médias sociaux
  - Site Web de l'OMI
  - Centre des connaissances maritimes

**F. FORMATION ET PERSONNEL**

- Formation multilingue

**V. ORIENTATION FUTURE ET OBJECTIFS STRATÉGIQUES**

**Orientation future**

- Élaboration de stratégies
- Amélioration de la communication multilingue
- Participation des États Membres
- Amélioration des services
- Innovation et adaptabilité
- Culture du multilinguisme

**Objectifs stratégiques**

- Participation et collaboration des États Membres
- Défense de la diversité linguistique

- Amélioration des services actuels
- Élaboration de nouvelles stratégies multilingues
- Amélioration continue et innovation

#### **VI. ÉLÉMENTS FINANCIERS ET LIÉS AUX RESSOURCES**

- Allocation de ressources pour maintenir et développer les services multilingues actuels
- Aperçu des incidences budgétaires des nouvelles stratégies multilingues

#### **VII. SURVEILLANCE ET ÉVALUATION**

- Mécanismes de surveillance
- Évaluation

#### **PLAN D'ACTION**

- Étapes détaillées de la mise en œuvre du cadre
- Définition des grandes étapes et des objectifs

**ANNEXE 1** - Tableau de la situation actuelle en ce qui concerne la traduction des documents

**ANNEXE 2** - Tableau du processus actuel en ce qui concerne la traduction des pages Web

**ANNEXE 3** - Répartition des titres publiés par langue

**ANNEXE 4** - Représentation du cycle de vie des documents

**ANNEXE 5** - Tendances en ce qui concerne la charge de travail, les ressources et le recours aux nouvelles techniques à l'OMI

## I INTRODUCTION

1 Aux fins du présent Cadre stratégique, le multilinguisme s'entend de l'aptitude des individus et des organisations à communiquer oralement et par écrit dans plusieurs langues<sup>1</sup>.

2 Le multilinguisme est une caractéristique essentielle de l'OMI, institution spécialisée des Nations Unies chargée d'assurer la sécurité et la sûreté des transports maritimes et de prévenir la pollution des mers par les navires. Pour cela, il faut intégrer l'utilisation des six langues de l'OMI, selon qu'il convient, dans l'exécution du mandat de l'Organisation et s'aligner sur le Cadre stratégique des Nations Unies sur le multilinguisme.

3 La politique générale de l'OMI en matière de multilinguisme a été définie dans le Règlement intérieur respectif de l'Assemblée, du Conseil et des comités de l'Organisation. Ces règlements intérieurs prévoient que les six langues officielles sont l'anglais, l'arabe, le chinois, l'espagnol, le français et le russe, et que les trois langues de travail sont l'anglais, l'espagnol et le français.

4 En outre, à sa trente-deuxième session, l'Assemblée de l'OMI a adopté la résolution A.1152(32) sur l'amendement de 2021 à la Convention portant création de l'Organisation maritime internationale, dans laquelle elle reconnaissait la nécessité de prévoir que les textes de la Convention portant création de l'OMI, y compris les textes récapitulatifs, fassent également foi dans les langues anglaise, arabe, chinoise, espagnole, française et russe, pour assurer l'interprétation faisant autorité de la Convention dans les six langues officielles de l'Organisation.

5 Depuis la période biennale 2022-2023, le multilinguisme à l'OMI fait l'objet d'une demande et d'un engagement accrus, comme en témoigne la résolution A.1180(33) adoptée lors de la trente-troisième session de l'Assemblée. La reconnaissance par l'Assemblée que le multilinguisme est une valeur fondamentale de l'Organisation démontre clairement l'importance que les États Membres attachent à cette responsabilité partagée.

6 Le Secrétariat a toujours affirmé qu'il était résolu à intégrer les facteurs linguistiques dans tous les processus de l'Organisation, dans la limite des ressources existantes et de façon équitable. Ces processus comprenaient la prise de décisions, l'élaboration de politiques, l'élaboration de cadres stratégiques et d'esquisses budgétaires, la mise en œuvre de programmes, les activités de communication, la gestion des connaissances et l'établissement de rapports.

## II OBJECTIF

7 L'objectif premier du présent Cadre stratégique est de promouvoir l'utilisation équilibrée et cohérente de toutes les langues officielles de l'OMI afin de garantir que la diversité linguistique est intégrée de manière transparente dans toutes les facettes du travail de l'Organisation. Il s'agit notamment de normaliser l'usage des différentes langues dans les documents officiels, les communications et les rapports ainsi que lors des réunions, afin d'améliorer la clarté et l'accessibilité des informations pour tous les États Membres et toutes les parties prenantes.

8 Sachant que le multilinguisme est pour l'OMI un moyen de promouvoir, de protéger et de préserver la diversité des langues et des cultures dans le monde, ainsi que d'améliorer l'efficacité, les résultats et la transparence de ses activités, il est de la plus haute importance

---

<sup>1</sup> Le multilinguisme dans le système des Nations Unies (JIU/REP/2020/6).

de progresser vers l'égalité des six langues officielles. À cet égard, il est essentiel de faire en sorte que les six langues soient systématiquement utilisées et traitées sur un pied d'égalité afin d'éliminer le décalage entre les langues qui sont désignées comme langues de travail et celles qui sont désignées comme langues officielles. Pour ce faire, il faudra disposer des effectifs nécessaires dans toutes les langues officielles.

9 Il faut adopter une approche globale pour améliorer les performances et optimiser l'allocation des ressources en faveur du multilinguisme au sein de l'OMI. Cela devrait permettre non seulement de renforcer l'emploi des six langues officielles, mais aussi d'exploiter pleinement le potentiel de la diversité culturelle et linguistique de l'Organisation pour accroître l'efficacité de la communication, de la prise de décisions et des activités opérationnelles au sein de l'Organisation.

10 Le cadre tient compte de l'état actuel du multilinguisme et décrit une série de mesures et de stratégies que l'Organisation adoptera et mettra en œuvre, y compris les directives administratives et opérationnelles pertinentes pour soutenir la mise en œuvre pratique du multilinguisme dans le cadre du plan d'action. Dans ces directives administratives et opérationnelles, il faudrait définir le champ d'application, évaluer les ressources humaines nécessaires et analyser les incidences budgétaires et structurelles. En outre, lesdites directives établiront les mécanismes de procédure nécessaires à une mise en œuvre efficace. Après l'adoption du plan d'action, les domaines dans lesquels le multilinguisme pourrait être amélioré seront définis en vue d'une mise en œuvre à court, à moyen et à long terme, en fonction des ressources disponibles.

11 Il est attendu des États Membres qu'ils prennent une part active à la promotion du multilinguisme, qu'ils adhèrent à ses avantages et jouent un rôle central dans cette entreprise. Leur engagement est crucial, car ils montrent l'exemple et font avancer les choses. Il convient de souligner que les représentants et représentantes et les observatrices et observateurs peuvent renforcer considérablement la diversité et le caractère multilingue de l'Organisation en s'exprimant dans les langues officielles de l'OMI qu'ils maîtrisent le mieux ou dans lesquelles ils se sentent le plus à l'aise, chaque fois que cela est possible.

12 Les États Membres sont encouragés à soutenir le Secrétariat en aidant à établir des partenariats en vue de la formation linguistique du personnel de l'OMI. Ils sont vivement encouragés à envisager l'envoi de spécialistes en langues occupant les fonctions d'administrateur auxiliaire et/ou d'administrateur principal pour soutenir le travail des sections linguistiques et du Service des publications ainsi que la promotion du multilinguisme dans l'ensemble de l'Organisation, selon qu'il convient. En outre, les États Membres peuvent également envisager de verser des contributions volontaires à l'appui d'initiatives spécifiques telles que la traduction du site Web public de l'OMI et de certains documents réglementaires qui ne sont pas encore disponibles dans certaines langues de travail.

### **III COORDONNATEUR/COORDONNATRICE POUR LE MULTILINGUISME**

13 Une personne chargée de la coordination du multilinguisme sera désignée. Elle assurera l'intégration et la promotion du multilinguisme au sein du Secrétariat et mettra en œuvre le présent Cadre stratégique et le plan d'action qui l'accompagne. Ses responsabilités englobent la supervision de l'ensemble du cycle de vie du processus de multilinguisme, depuis le lancement et la planification jusqu'à l'exécution et au suivi.

14 Le coordonnateur ou la coordonnatrice prend en charge la planification, le suivi et la fourniture des services linguistiques couvrant l'ensemble des collaborateurs et collaboratrices, depuis les auteurs en amont jusqu'aux spécialistes linguistiques internes en aval, et dirige la définition et la mise à jour des processus et des flux de travail pertinents, y compris en ce qui

concerne les dates limites fixées pour la présentation des documents et les autres prescriptions, ainsi que les améliorations technologiques sous-jacentes. Le coordonnateur ou la coordonnatrice sera chargé de faire rapport au Secrétaire général sur la mise en œuvre du présent Cadre stratégique.

#### **IV SERVICES ET PRODUITS MULTILINGUES DE L'OMI**

15 En tant qu'organisation fondée sur la connaissance et expérimentée dans l'organisation et la coordination de grandes conférences et réunions, l'OMI intègre le multilinguisme à ses processus administratifs, opérationnels et de gouvernance dans le cadre de l'élaboration de ses règles. Les représentantes et représentants et les spécialistes de **176** États Membres, de trois Membres associés et des établissements de formation de l'OMI (UMM et IMLI) prennent part à ces travaux, de même que les fonctionnaires du Secrétariat dotés de compétences techniques. L'OMI propose une large gamme de produits et de services multilingues à des fins diverses.

16 Les produits et services multilingues de l'OMI sont classés dans les catégories suivantes :

- Services linguistiques
- Services de réunion
- Services de publication
- Coopération technique et partenariats
- Communication externe/interne et information
- Formation et personnel

17 Tous ces produits et services sont mis à la disposition des États Membres, du secteur, des partenaires, des instituts de recherche et du grand public à des fins diverses.

18 Il convient toutefois de noter que les priorités des utilisatrices et utilisateurs en matière de services multilingues diffèrent, ce qu'il faut dûment prendre en compte afin d'optimiser l'utilisation de ressources humaines et financières limitées pour répondre à la demande croissante à tous les niveaux. Parmi ces priorités figurent la précision et la qualité des services linguistiques, le respect des délais, la fiabilité et la qualité des sources de connaissances et de compétences spécialisées telles que les bases de données terminologiques de l'OMI, qui sont améliorées et mises à jour en permanence.

19 Les sections suivantes sont consacrées à l'évaluation de la situation actuelle en ce qui concerne les services multilingues au sein de l'Organisation. Il est essentiel de procéder à cette évaluation pour aligner plus précisément ces services sur les divers besoins et objectifs de publics variés. En outre, cette évaluation jette les bases de l'amélioration des services existants et de la mise en place de nouveaux services pour répondre à des besoins et à des objectifs spécifiques.

#### **A. SERVICES LINGUISTIQUES**

20 Conformément à son engagement en matière de qualité et d'accessibilité, le Secrétariat fournit des **services d'interprétation, de traduction et de gestion des documents** dans toutes les langues officielles, lesquels sont de grande qualité. L'objectif de l'OMI est d'assurer un soutien linguistique précis dans les délais voulus, en tirant parti des dernières techniques et des efforts de collaboration pour améliorer l'efficacité et réduire la pression sur les ressources.

## Services d'interprétation

21 Le Secrétariat assure une interprétation simultanée de haute qualité dans les six langues officielles de l'Organisation. La Division des conférences planifie les réunions à l'avance afin de s'assurer que des équipes d'interprétation adéquates ont été recrutées avant les réunions. Compte tenu du nombre limité d'interprètes indépendants basés à Londres en comparaison avec d'autres villes sièges des Nations Unies, l'OMI doit recruter un nombre important d'interprètes qualifiés à l'étranger, selon que de besoin. Ce service est disponible pour toutes les séances plénières des organes de l'OMI, y compris celles de l'Assemblée, du Conseil, des comités, des sous-comités et celles tenues dans le cadre de la Convention de Londres. Chaque année, cela représente environ 18 semaines de réunions, soit environ 158 séances disposant de services d'interprétation.

22 L'OMI adhère strictement à l'accord conclu entre le Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination et l'Association internationale des interprètes de conférence. Cet accord définit les conditions d'emploi spécifiques des interprètes de conférence à court terme, garantissant le maintien de normes professionnelles et de conditions de travail adéquates.

23 Il convient de noter que certaines activités de l'OMI, telles que les ateliers, les séminaires et les colloques, se déroulent principalement en anglais seulement.

## Services de traduction

24 Les services de traduction visent à assurer la traduction, le traitement de texte (mise en page et relecture) et le contrôle rédactionnel en temps voulu des documents de séance et des publications de l'OMI dans les six langues officielles de l'OMI<sup>2</sup>.

25 Le champ de la traduction est régi par le **Règlement intérieur de l'OMI** et/ou les **Directives sur l'organisation des travaux et les méthodes de travail des organes de l'OMI**. Le Règlement intérieur prévoit ce qui suit :

"Tous les documents se rapportant à des questions inscrites à l'ordre du jour de [l'Assemblée, du Conseil et des comités] et de [leurs] organes subsidiaires sont publiés dans les langues de travail. Tous les rapports, résolutions, recommandations et décisions de [l'Assemblée, du Conseil et des comités] et de [leurs] organes subsidiaires sont rédigés dans l'une des langues officielles et traduits dans les cinq autres langues officielles." En conséquence :

### 26 Langues de travail (anglais, espagnol, français)

1. La traduction et le traitement des **documents de séance**<sup>3</sup> (soumis avant, pendant et après une session) sont particulièrement difficiles lorsqu'il s'agit de documents de travail soumis pendant les sessions, dans la mesure où ces documents sont élaborés sous pression et souvent par les équipes de nuit.
2. La Section de traduction anglaise assure également le traitement de texte des documents destinés aux réunions intersessions et offre une assistance sur le plan rédactionnel lors de toutes les réunions.

---

<sup>2</sup> Se reporter à l'annexe 4 - Cycle de vie des documents.

<sup>3</sup> Se reporter à l'annexe 5 - Tendances en ce qui concerne la charge de travail, les ressources et le recours aux nouvelles techniques à l'OMI.

3. Afin d'assurer une plus grande homogénéité entre les différents documents de l'OMI, la Section de traduction anglaise améliore et met régulièrement à jour le **guide de style de l'OMI**, qui est un outil très utile pour les divisions techniques internes et pour les utilisatrices et utilisateurs externes.
4. Une pratique unique à l'OMI consiste à élaborer un projet de rapport avant la fin des réunions. La pratique établie à l'OMI qui consiste à traduire le projet de rapport dans les trois langues de travail avant la fin de toutes les réunions officielles, y compris celles des groupes de travail, peut être considérée comme unique et rare par rapport aux pratiques d'autres organismes des Nations Unies, et elle présente des défis supplémentaires pour le Secrétariat.

## 27 Langues officielles (arabe, chinois, russe)

1. Ces sections linguistiques fournissent des services de traduction, de traitement de texte et de documentation dans leurs langues respectives, en ce qui concerne notamment les documents clés tels que les **résolutions de l'Assemblée, les décisions du Conseil et les rapports des comités, ainsi que plusieurs publications phares des instruments de l'OMI**.
2. La répartition stratégique du travail garantit la traduction des rapports et des décisions des principaux organes de l'OMI et des éditions actualisées des principaux instruments de l'OMI.
3. Les sections de traduction gèrent l'ensemble du processus, depuis la traduction et la production des textes des publications de l'OMI jusqu'à l'établissement des épreuves définitives avant publication (pour l'arabe, le chinois et le russe).

## Assurance qualité de la traduction

28 Lors de la traduction, du contrôle rédactionnel, de la correction d'épreuves et de la mise en page des documents et publications officiels de l'OMI, les Services de traduction s'assurent que la terminologie est correcte et que les versions certifiées conformes de ces textes satisfont aux normes les plus élevées attendues dans toutes les langues officielles de l'Organisation.

## Volume de traduction et charge de travail

29 Au cours des deux dernières années, 44 000 pages en moyenne ont été reçues pour traitement chaque année. Au cours de la même période, 58 000 pages en moyenne ont été traduites chaque année. Il convient de noter que 80 % de ces pages ont été traduites dans les langues de travail, tandis que 20 % ont été traduites dans les langues officielles.

## Défis et plan d'action stratégique

### Langues de travail

30 En ce qui concerne les langues de travail, dans le cadre de gouvernance actuel de l'OMI, les États Membres jouent un rôle important en ce qui concerne la charge de travail liée au nombre de documents soumis aux différents organes de l'OMI. Comme suite à la décision du C 104 de réduire le volume de traduction, et à la réduction du nombre de sous-comités en 2014, le volume de traduction dans les trois langues de travail a connu une tendance à la



baisse jusqu'en 2016. Toutefois, depuis 2016, la tendance est à la hausse. Cette tendance est aggravée par le fait que la plupart des documents sont soumis à une date proche des dates limites fixées, ce qui sollicite considérablement les ressources et crée des goulets d'étranglement. Les défis sont d'autant plus importants pendant les semaines de réunion en raison de la charge de travail imprévisible qui varie à brève échéance et des ressources fixes disponibles pour les services de nuit (qui ont généralement lieu les jeudis, auxquels s'ajoutent les mercredis pour le MSC et le MEPC).

## Langues officielles

31 En ce qui concerne les langues officielles autres que les langues de travail, à savoir l'arabe, le chinois et le russe, chaque section linguistique comprend actuellement deux traducteurs ou traductrices et deux relecteurs ou relectrices. Cette équipe est responsable de la traduction de tous les documents requis dans ces langues. Pour ce faire, il est procédé à une répartition stratégique du travail sur toute l'année, afin de maintenir un flux de travail régulier et d'éviter les fluctuations extrêmes du volume de travail. Si cette approche s'est avérée efficace, il est important de reconnaître que les trois sections de traduction ont atteint leur capacité maximale.

32 Dans un souci d'efficacité, le Secrétariat s'est appuyé sur la technologie, comme indiqué au paragraphe 33. L'élément central est eLUNa (*electronic Languages of the United Nations*), un outil de traduction assistée par ordinateur fondé sur l'intelligence artificielle mis au point par les Nations Unies, qui a été mis en place par le Secrétariat (voir le paragraphe 33, point 1). Cet outil augmente considérablement l'efficacité et le rendement, mais il est essentiel de comprendre qu'il complète, et non remplace, l'expertise des professionnels du secteur des langues, même si la technologie continue de progresser<sup>4</sup>. Les Nations Unies ont reconnu ces gains d'efficacité, qui ont été dûment intégrés dans les normes relatives à la charge de travail appliquées dans les systèmes et les calculs de l'OMI. Cela a été établi officiellement dans la résolution 75/252 (A/RES/75/252), adoptée par l'Assemblée générale à sa soixante-quinzième session, qui s'est tenue le 31 décembre 2020, laquelle prévoyait l'augmentation des normes en matière de charge de travail applicables aux services de traduction. Cet ajustement tient compte de l'augmentation de la productivité rendue possible par des méthodes de travail et des techniques innovantes telles qu'eLUNa.

## Services de gestion des documents

33 Les services de gestion des documents de l'OMI font partie intégrante du traitement efficace et systématique des documents. Ce département collabore étroitement avec les parties prenantes internes et externes, garantissant la soumission des documents dans les délais et de manière prévisible. L'efficacité de ces services repose sur la mise en œuvre du portail de conférence UNITE, un ensemble complet d'applications mis au point par les Nations Unies. Ce système améliore à la fois l'efficacité des services de gestion des documents et est aligné sur des initiatives similaires prises par divers organismes des Nations Unies. Il appuie le multilinguisme et encourage la coopération interinstitutions. Les principaux éléments de ce système sont les suivants :

1. **gDocs 2.0** - gDocs 2.0 est une application informatique essentielle utilisée par l'OMI et dans l'ensemble du système des Nations Unies, conçue pour rationaliser et gérer efficacement le traitement des documents. Afin d'assurer le bon déroulement des opérations, tous les documents destinés à être

---

<sup>4</sup> Se reporter à l'annexe 5 - Tendances en ce qui concerne la charge de travail, les ressources et le recours aux nouvelles techniques à l'OMI.

traités ou traduits dans l'une des six langues officielles par la Division des conférences doivent être soumis par l'intermédiaire de gDocs 2.0. Ce système améliore le flux de travail et garantit que le traitement des documents est efficace et conforme aux normes requises.

2. **eLUNa** (*electronic Languages of the United Nations*) est un outil de traduction assistée par ordinateur qui intègre l'accès au portail UNTERM, base de données terminologiques, et à Document Storage, archive documentaire à jour de textes précédemment traduits. Cet outil extrait la terminologie de UNTERM et offre une fonction de traduction automatique neuronale, contribuant ainsi à un gain de précision et d'uniformité en ce qui concerne la qualité de la traduction et la présentation des documents de l'OMI.
3. **Document Storage** est un répertoire multilingue intégré au portail de conférence UNITE. Ce répertoire a pour objectif principal de faciliter le travail de traduction et d'optimiser la recherche d'informations dans le système eLUNa. Son contenu provient à la fois des documents sources originaux et des traductions demandées correspondantes. En outre, le contenu du répertoire est enrichi par l'incorporation de mémoires de traduction spécialisées appelées "bitextes".
4. **UNTERM** est une base de données multilingue regroupant la terminologie officielle relative aux travaux des Nations Unies, y compris l'OMI. Il s'agit d'un site Web public utilisé par les représentantes et représentants et le personnel des Nations Unies, ainsi que par d'autres utilisatrices et utilisateurs intéressés par le travail et les activités des Nations Unies dans le monde. La terminologie officielle est fournie dans les six langues officielles des Nations Unies, conformément au mandat de l'Assemblée générale sur le multilinguisme. Ce portail est accessible au public à l'adresse <https://unterm.un.org/unterm2/fr/>. La base de données terminologiques de l'OMI est la troisième plus importante du réseau UNTERM. Avec un total de 48 496 fiches terminologiques disponibles dans les six langues officielles, elle suit le Siège de l'Organisation des Nations Unies et l'ONUG en termes d'échelle au sein du réseau d'utilisatrices et utilisateurs UNTERM.

34 Le fait que le portail de conférence UNITE soit fondé sur le Web garantit que ces outils sont accessibles au personnel de l'OMI, ce qui favorise le travail à distance et améliore la productivité. En accord avec les efforts de durabilité environnementale, l'OMI préconise une politique d'utilisation intelligente du papier (initiative PaperSmart) pour réduire l'impression de documents.

35 Afin d'améliorer encore les capacités linguistiques, l'OMI prévoit de déployer eLUNa Search, un moteur de recherche en ligne innovant permettant d'accéder efficacement aux documents traduits. Cet outil simplifiera le processus de recherche pour les traductrices et traducteurs en affichant les traductions dans différents formats. La participation active de l'OMI à des instances internationales telles que la Réunion annuelle internationale concernant les services linguistiques, la documentation et les publications (IAMLADP) et la Réunion annuelle internationale sur la traduction et la terminologie assistées par ordinateur (JIAMCATT) souligne son engagement à se tenir informée des dernières évolutions en matière de techniques linguistiques et de processus de traduction. Cet engagement permet à l'OMI de rester à l'avant-garde de la fourniture de services de documentation et de traduction multilingues de pointe, au service de ses parties prenantes dans le monde entier.

36 **IMODOCS**, le registre électronique central de l'Organisation pour les documents électroniques des réunions, joue un rôle essentiel dans la diffusion des connaissances spécialisées des États Membres, des traités, des circulaires, des lettres circulaires, des codes et recueils de règles, des directives et des règlements intérieurs. La plateforme fournit du contenu dans les six langues officielles, bien que l'étendue des documents disponibles varie. Pour accéder à IMODOCS, principal canal de transmission des informations aux États Membres, les utilisatrices et utilisateurs doivent s'enregistrer, mais une partie du contenu est accessible au public. Ces dix dernières années, grâce à l'initiative "économie de papier" (PaperSmart) adoptée par l'Organisation, la plateforme est devenue de plus en plus fonctionnelle, et elle offre désormais des fonctions supplémentaires telles que le portail virtuel, le portail de soumission de documents, les fichiers audio des réunions et les fonctions de diffusion en continu des réunions de l'OMI dans toutes les langues officielles. Compte tenu de son importance et pour améliorer l'expérience des utilisatrices et utilisateurs s'agissant de l'accès aux informations pertinentes figurant dans IMODOCS, il est nécessaire d'améliorer encore la capacité du moteur de recherche.

## **B. SERVICES DE RÉUNION**

### **Salles de réunion**

37 L'OMI dispose de 14 salles de réunion, dont trois - la salle de réunion 9, la salle de réunion 10 et la grande salle de conférence - sont équipées d'un système d'interprétation simultanée. Depuis la pandémie de COVID-19, l'Organisation a renforcé sa capacité à organiser différents types de réunions, notamment des réunions en présentiel, des réunions en présentiel appuyées par des infrastructures hybrides et des réunions entièrement à distance. Il est possible de tenir des réunions multilingues en présentiel dans les trois salles équipées d'un système d'interprétation simultanée, et il est possible de tenir des réunions hybrides multilingues dans la salle de réunion 9 et dans la grande salle de conférence uniquement.

### **Enregistrements numériques**

38 Depuis 2012, l'OMI enregistre et publie des enregistrements audio indexés des réunions qui se tiennent dans la grande salle de conférence et dans les salles de réunion. Les enregistrements audio publiés sur le site Web IMODOCS existant sont disponibles dans six langues officielles.

## **C. PUBLICATIONS**

39 Le Service des publications joue un rôle important et unique dans la diffusion des instruments de l'OMI dans les six langues officielles de l'Organisation. Le catalogue de vente compte plus de 200 titres, en format papier et électronique<sup>5</sup>. Les titres sont disponibles en anglais et beaucoup sont traduits dans d'autres langues officielles de l'Organisation. Les publications sont établies à partir d'un document ou d'un ensemble de documents découlant des comités, des conventions et des réunions de l'OMI. Le processus implique une interdépendance entre le Service des publications et les divisions techniques, ces dernières étant responsables de la définition du contenu.

40 En général, les traités et conventions de l'OMI sont disponibles en six langues, les codes, recueils de règles et directives sont disponibles dans les trois langues de travail, tandis que certaines autres publications ne sont disponibles qu'en anglais. À sa cent quatorzième

---

<sup>5</sup> <https://www.imo.org/fr/publications/Pages/CatalogueAndBookCodeLists.aspx>

session, le Conseil "a souscrit à la proposition prévoyant que les publications de l'OMI produites sous forme numérique soient mises à la disposition de tous les États Membres en mode lecture seule, par l'intermédiaire du site IMODOCS, et que chaque État Membre puisse, en outre, demander au maximum un exemplaire imprimé d'un ouvrage donné lors de sa publication" (C 114/D, paragraphe 5.13).

41 Une nouvelle plateforme de publication électronique devrait être disponible d'ici à la fin du mois de juin 2024. Cette plateforme sera disponible dans les six langues et permettra aux utilisatrices et utilisateurs d'effectuer des recherches textuelles dans les publications et ainsi d'avoir un accès électronique direct.

#### **D. COOPÉRATION TECHNIQUE ET PARTENARIATS**

42 Le multilinguisme fait partie intégrante de la coopération technique et des partenariats de l'OMI, car il améliore l'accessibilité, la communication, la collaboration et l'intégration au sein de la communauté maritime mondiale.

43 Les programmes de coopération technique menés par l'OMI comportent des activités de renforcement des capacités, telles que des ateliers, des sessions de formation et des séminaires. En ce qui concerne les activités nationales, les programmes sont dispensés dans l'une des six langues officielles, selon la préférence exprimée par l'État Membre bénéficiaire. Toutefois, lors de manifestations régionales réunissant des États Membres de différentes origines linguistiques, les activités se déroulent le plus souvent uniquement en anglais, l'interprétation étant parfois prise en charge par l'Organisation. En améliorant l'offre de ces activités dans plusieurs langues, l'OMI veille à ce que les participantes et participants de diverses origines linguistiques puissent pleinement participer à l'échange des connaissances, y compris des connaissances spécialisées, et en bénéficier.

44 En outre, l'apprentissage en ligne est un exemple de la manière dont les nouveaux outils sont également utilisés pour améliorer le multilinguisme dans le cadre des activités de coopération technique. Au cours des deux dernières années, l'OMI a mis en place des cours d'apprentissage en ligne, principalement en anglais. Ces cours sont en train d'être traduits en espagnol et en français et devraient être lancés en 2024.

45 Parallèlement, la Division de la coopération technique et de l'application des instruments, y compris dans le cadre de certains de ses projets, étudie la manière d'intégrer le multilinguisme dans les supports de communication afin d'accroître la participation des parties prenantes ayant des origines linguistiques différentes, dans le but de faciliter une meilleure collaboration et un travail efficace en vue d'atteindre des objectifs communs.

#### **E. COMMUNICATION EXTERNE/INTERNE ET INFORMATION**

##### **Médias sociaux**

46 L'OMI suit les recommandations des Nations Unies en ce qui concerne les politiques en matière d'information publique et de communication globale. Les comptes de médias sociaux du Siège de l'OMI ont été lancés en 2011, d'abord avec Twitter (aujourd'hui X) et YouTube, puis avec Facebook, et plus tard avec Instagram et LinkedIn. Les plateformes de médias sociaux de l'OMI sont gérées par le Bureau de la communication et de l'information de la Division des affaires juridiques et des relations extérieures. L'objectif principal de la présence de l'OMI dans les médias sociaux est de mieux faire connaître l'Organisation et de promouvoir ses activités et ses travaux auprès d'un public plus large. La langue utilisée pour la communication sur ces plateformes est principalement l'anglais.

47 Les médias sociaux sont devenus un élément de plus en plus essentiel des activités d'information menées par l'OMI. Actuellement, les comptes de l'Organisation sur les plateformes X, Facebook, Instagram et LinkedIn connaissent une croissance et une participation significatives, ce qui permet d'appuyer la diffusion des informations et les activités de l'Organisation. Le Bureau de la communication et de l'information est chargé de produire une grande quantité de contenu original pour ces plateformes, notamment des vidéos, des infographies et des cartes numériques. L'un des éléments clés des médias sociaux est l'organisation du contenu sur les différentes plateformes : échanger avec les utilisateurs et utilisatrices et partager du contenu ou utiliser les plateformes comme un "appel à l'action" pour la célébration d'une journée spécifique de l'OMI. La campagne en ligne visant à promouvoir la Journée internationale des gens de mer touche désormais chaque année des millions de personnes du monde entier. Des campagnes en ligne ont également été lancées pour promouvoir le thème de la Journée mondiale de la mer chaque année et pour promouvoir la Journée internationale des femmes du secteur maritime.

### **Site Web de l'OMI**

48 En 2015, l'OMI a entrepris une refonte majeure de son site Web officiel, [www.imo.org](http://www.imo.org). Cette refonte visait à intégrer les langues de travail de l'Organisation, à savoir l'anglais, l'espagnol et le français. En 2020, un site Web remanié et actualisé a été mis en place; il était notamment plus facile d'y accéder depuis des appareils mobiles et des tablettes. Considérablement amélioré, le site Web est devenu une plateforme numérique essentielle pour la diffusion d'informations sur les activités et les initiatives de l'OMI. Le Bureau de la communication et de l'information gère la publication et la mise à jour du contenu du site Web concernant les actualités et les médias dans les trois langues de travail. Les pages consacrées aux actualités, aux dossiers d'actualité, aux déclarations du Secrétaire général de l'OMI, aux résumés des réunions et aux manifestations de l'OMI sont toutes traduites et affichées en espagnol et en français en temps utile par les deux spécialistes des médias et de la communication du Bureau de la communication et de l'information pour l'espagnol et le français, respectivement. Actuellement, 45 % du contenu du site Web a été traduit en français et 39 % en espagnol.

49 L'OMI publie les communiqués de presse, les actualités, les dossiers d'actualité, les déclarations du Secrétaire général, les résumés de réunions et les manifestations de l'Organisation **en anglais, en espagnol et en français**, ce qui permet de toucher et de faire participer un public plus large au niveau mondial. Cette approche multilingue a permis de renforcer l'efficacité du site Web en tant qu'outil de communication.

50 Les pages Web en anglais sont les plus consultées (environ 10 millions de visites par an). Les pages Web en espagnol représentent environ 10 % des visites. Les pages Web en français représentent environ 5 % des visites. Une part importante des visites du site Web (environ **35 %**) se font à partir d'appareils mobiles, ce qui souligne l'importance d'une conception et d'une accessibilité adaptées aux appareils mobiles pour atteindre un public diversifié et mondial.

### **Centre des connaissances maritimes**

51 Le Centre des connaissances maritimes rassemble des informations pertinentes et fournit des ressources et des services d'information visant à aider le Secrétariat de l'OMI, les États Membres, les représentantes et représentants et les délégations. Ses collections spécialisées comprennent les documents officiels archivés et les publications de l'OMI. Le Centre des connaissances maritimes rassemble également des ressources relatives aux affaires maritimes, aux transports maritimes et à d'autres sujets en rapport avec les travaux de l'Organisation.

52 Le Centre des connaissances maritimes fournit un service d'actualités électronique alimenté quotidiennement, à l'intention du Secrétariat, des délégations et d'autres abonnés extérieurs. Le "Current Awareness Bulletin" (actualité maritime spécialisée) est un produit clé des actualités quotidiennes du Centre des connaissances maritimes; il est publié chaque mois au format numérique et récapitule rétrospectivement les actualités du monde entier en s'attachant tout particulièrement à traiter les sujets en rapport avec les travaux de l'OMI. Il est envoyé aux personnes abonnées du monde entier, au moyen du site Internet du Centre des connaissances maritimes, en anglais uniquement.

53 À compter de 2024, l'Index des résolutions de l'OMI est accessible sur le site Web public du Centre des connaissances maritimes<sup>6</sup>. Pour l'instant, il n'est disponible qu'en anglais. Il regroupe toutes les résolutions de tous les organes de l'OMI.

## F. FORMATION ET PERSONNEL

54 Le Secrétariat propose actuellement des cours de langues en anglais, en espagnol et en français à son personnel et les étend à leurs familles moyennant le paiement d'un droit d'inscription. La pandémie de COVID-19 a donné lieu à une adaptation du format de la formation, qui est désormais dispensée en mode virtuel aux fins d'un accès continu aux cours de langue. L'OMI garantit également la capacité linguistique pour les postes nécessitant une telle compétence en recrutant du personnel ayant les connaissances linguistiques requises en plus de la maîtrise de la langue du lieu d'affectation (l'anglais).

## V. ORIENTATION FUTURE ET OBJECTIFS STRATÉGIQUES

### 55 Orientation future

- .1 **Élaboration de stratégies** : élaborer et mettre en œuvre des stratégies visant à promouvoir l'égalité linguistique et l'accès aux différentes langues dans tous les services de l'OMI et fournir des ressources budgétaires à la hauteur des ambitions.
- .2 **Amélioration de la communication multilingue** : renforcer les pratiques multilingues au sein de l'OMI, afin de permettre une communication efficace et inclusive dans toutes les langues officielles.
- .3 **Participation des États Membres** : encourager la participation active des États Membres aux activités multilingues, et veiller à ce que leurs représentantes et représentants utilisent efficacement les langues de travail de l'OMI.
- .4 **Amélioration des services** : analyser et améliorer en permanence les services multilingues existants, en comblant les lacunes et en s'alignant sur les prescriptions de la résolution A.1180(33) de l'Assemblée.
- .5 **Innovation et adaptabilité** : se tenir au courant des avancées technologiques et les intégrer dans le cadre multilingue.

---

<sup>6</sup> On peut y accéder à l'adresse suivante : <https://www.imo.org/fr/KnowledgeCentre/IndexofIMOResolutions>.

- .6 **Culture du multilinguisme** : renforcer les efforts visant à promouvoir une culture du multilinguisme en tant que partie intégrante des initiatives de diversité et d'inclusion.

## 56 Objectifs stratégiques

- .1 **Participation et collaboration des États Membres** : le renforcement du multilinguisme à l'OMI repose sur la participation et le soutien actifs des États Membres de l'Organisation. Il est donc essentiel de prendre part activement aux pratiques multilingues, notamment d'utiliser les langues officielles de l'OMI dans toutes les formes de communication et dans les contributions apportées. En encourageant leurs représentantes et leurs représentants et leurs spécialistes à communiquer dans la langue qu'ils maîtrisent le mieux, les États Membres peuvent enrichir le discours et l'intégration dans l'environnement multilingue de l'OMI.
- .2 **Défense de la diversité linguistique** : promouvoir l'importance de la diversité linguistique au sein des États Membres et du Secrétariat. Il s'agit notamment de sensibiliser aux avantages du multilinguisme pour ce qui est de renforcer la sécurité maritime et la protection de l'environnement à l'échelle mondiale.
- .3 **Amélioration des services actuels** : pour atteindre les objectifs définis dans la résolution A.1180(33) de l'Assemblée, il faut analyser les services actuels. Il s'agit d'évaluer les ressources et les services multilingues existants, d'identifier les domaines à améliorer et de mettre en œuvre les changements nécessaires pour garantir l'efficacité.
- .4 **Élaboration de nouvelles stratégies multilingues** : il est essentiel d'élaborer des stratégies qui garantissent la même importance des six langues officielles et le même accès à celles-ci dans tous les services de l'OMI. Ces stratégies devraient viser à créer un environnement multilingue afin de promouvoir une participation égale de tous les États Membres.
- .5 **Amélioration continue et innovation** : l'OMI s'engage à améliorer et à perfectionner en permanence ses services multilingues. Ce développement continu est essentiel pour que l'OMI réponde à l'évolution des besoins de ses États Membres et s'adapte aux nouveaux défis et aux nouvelles techniques, notamment en ce qui concerne la communication et la sécurité dans le secteur maritime.

## VI. ÉLÉMENTS FINANCIERS ET LIÉS AUX RESSOURCES

### Allocation de ressources pour maintenir et développer les services multilingues actuels

57 Aux fins de la mise en œuvre du Cadre stratégique, le Secrétariat doit entreprendre une évaluation complète des incidences de l'amélioration des services multilingues actuels de l'OMI et de l'introduction de nouvelles stratégies multilingues sur les plans financier, des ressources et opérationnel. Il est possible que ces améliorations aient une incidence importante sur les structures organisationnelles et les flux de travail de l'OMI, et il faut donc procéder à un examen minutieux afin de garantir la conformité avec les objectifs stratégiques.

58 Dans le cadre du budget actuel, le Secrétariat s'est engagé à améliorer les services multilingues fournis actuellement. Toute amélioration ou nouvelle stratégie nécessitant des ressources supérieures à la capacité financière actuelle sera évaluée et signalée. Cette évaluation comprendra une analyse coûts-avantages détaillée qui visera à s'assurer que toute dépense supplémentaire est justifiée par les avantages potentiels qu'elle apporte. Tout financement supplémentaire nécessaire fera l'objet d'une planification stratégique et d'un rapport et sera intégré dans les prochains cycles budgétaires, selon que de besoin. Ce faisant, le Secrétariat cherche à maintenir la viabilité financière tout en veillant à ce que les services multilingues demeurent conformes aux normes attendues par les États Membres et au Cadre stratégique.

## **VII. SURVEILLANCE ET ÉVALUATION**

59 Pour garantir la mise en oeuvre et le développement du Cadre stratégique, un mécanisme de surveillance sera mis en place pour suivre régulièrement la mise en oeuvre et pour recueillir des données pertinentes, y compris en ce qui concerne les défis et les possibilités qui pourraient se présenter à l'avenir.

60 L'efficacité du Cadre stratégique sera évaluée compte tenu des informations issues des processus de surveillance. Le résultat de l'évaluation donnera une orientation indicative de la stratégie et de l'approche futures à adopter en matière de multilinguisme, qui viendra renforcer les efforts déployés par le Secrétariat pour promouvoir le multilinguisme.



**PLAN D'ACTION**  
**MESURES APPUYANT LA MISE EN ŒUVRE**

Étapes	Mesures	Calendrier	Notes
<p><b>Phase 1 :</b> Évaluation des services actuels et analyse des besoins</p>	<p>Procéder à un examen complet des services multilingues existants.</p> <p>Effectuer une analyse des besoins afin d'identifier les lacunes et les domaines à améliorer.</p> <p>Dialoguer avec les États Membres et d'autres parties prenantes pour recueillir des informations et des points de vue.</p>	<p>Janvier-juillet 2024</p> <p>Janvier-juillet 2024</p> <p>Janvier-juillet 2024</p>	<p>Le résultat de cette phase permettra d'élaborer le projet de cadre stratégique.</p>
<p><b>Résultats</b></p>	<p><b>Cadre stratégique pour le multilinguisme à l'OMI (à présenter au C 132)</b></p>		
<p><b>Phase 2 :</b> Élaboration et approbation de nouvelles stratégies</p>	<p>Rédiger et affiner les nouvelles stratégies multilingues et leurs incidences financières.</p> <p>Élaborer des directives (administratives et techniques) complètes pour soutenir la mise en œuvre efficace des stratégies multilingues.</p>	<p>Juillet-septembre 2024</p> <p>Juillet-septembre 2024</p>	<p>Après le C 132, le groupe interdivisions sur le multilinguisme commencera à élaborer les directives connexes et à procéder à l'évaluation interne, en tenant compte des observations formulées par le Conseil à sa cent trente-deuxième session.</p>
<p><b>Résultats</b></p>	<p><b>Directives administratives et opérationnelles et rapport d'évaluation (à présenter au C 133)</b></p>		
<p><b>Phase 3 :</b> Mise en place de services améliorés, de nouvelles stratégies et de programmes de formation</p>	<p>Mettre en place des services améliorés et des nouvelles stratégies.</p> <p>Identifier les besoins et mettre en place des programmes de formation adaptés.</p>	<p>À partir du C 133 (décembre 2024)</p> <p>À partir du C 133 (décembre 2024)</p>	<p>La mise en place des services améliorés et des nouvelles stratégies devrait se faire sur la base des priorités spécifiques.</p>

<b>Résultats</b>	<b>Rapport sur la mise en œuvre, y compris en ce qui concerne les progrès accomplis et les défis (à présenter au C 134)</b>		
<b>Phase 4 :</b> Mécanisme de retour d'information	Mettre en place des mécanismes de retour d'information afin de connaître les réflexions et les suggestions en vue d'une amélioration continue.	Juillet 2025	Les informations reçues en retour seront examinées et présentées au Conseil en novembre 2025.
<b>Résultats</b>	<b>Rapport sur l'état d'avancement et le retour d'information (à présenter au C 135)</b>		

**Grandes étapes et objectifs :**

**Phase 1 :** Établir des objectifs clairs et mesurables pour chaque phase de la mise en œuvre (objectifs SMART).

**Phase 2 :** Calendriers et étapes réalisables pour les phases d'évaluation, d'élaboration et de mise en œuvre.

ANNEXE 1

Situation en ce qui concerne les documents et leur traduction

TYPE DE DOCUMENT		LANGUE		NOTES
<b>DOCUMENTS DE SÉANCE</b>				
<b>Documents d'avant-session</b>				
Lettres circulaires d'invitation	Langues de travail			
Documents de séance (examinés en séance plénière)	Langues de travail			Ils sont traduits pour les réunions de l'Assemblée, du Conseil, des comités, des sous-comités et pour les réunions tenues dans le cadre de la Convention de Londres
Documents d'information				Ils sont fournis dans la langue originale.
Documents des réunions intersessions			<b>Anglais seulement</b>	
Documents J (d'information)			<b>Anglais seulement</b>	Ils sont publiés sur IMODOCS avant/pendant les semaines de réunion (exemple : HTW 10-J-4).
Notes d'information relatives à une réunion			<b>Anglais seulement</b>	Elles sont fournies lors de la préparation de l'Assemblée, du Conseil et d'autres réunions officielles, ainsi que pendant les réunions.
Notes d'information à l'intention du président ou de la présidente	Langues de travail			Les notes d'information sont fournies au président ou à la présidente dans l'une des langues officielles, sur demande.
<b>Documents de session</b>				
Documents de travail (y compris le projet de rapport WP.1)	Langues de travail			
Notes d'information relatives à une réunion			<b>Anglais seulement</b>	Lors de la préparation de l'Assemblée, du Conseil et d'autres réunions officielles, ainsi que pendant les réunions, des notes d'information sont fournies au président ou à la présidente dans les langues de travail, sous réserve de la décision du président ou de la présidente.
<b>Documents d'après-session</b>				
Résolutions de l'Assemblée	Langues de travail		<b>Langues officielles</b>	Elles sont traduites dans toutes les langues officielles (après l'Assemblée).

Rapports de réunion	Langues de travail	Langues officielles		
Résumés des décisions	Langues de travail	Langues officielles		Conseil et Assemblée
<b>AUTRES DOCUMENTS</b>				
Lettres circulaires	Langues de travail			*Toutes les lettres circulaires sont traduites dans les langues de travail. Elles seront traduites dans les langues officielles selon que de besoin, à la demande de la division correspondante du Secrétariat. *S'agissant des lettres circulaires relatives aux postes vacants : les vacances de poste liées aux postes de la catégorie professionnelle et de rang supérieur sont disponibles dans les langues de travail; une traduction dans les langues officielles sera fournie sur demande. *Toutes les vacances de poste liées aux postes d'administrateurs/administratrices auxiliaires et d'administrateurs/administratrices principaux sont disponibles dans toutes les langues officielles.
Circulaires (exemple : MEPC.1/Circ.X)	Langues de travail			Les notes verbales sont traduites dans les six langues officielles, à l'exception des avis de mise en recouvrement, qui ne sont traduits que dans les langues de travail.
Notes verbales		Langues officielles		Correspondance, lettres et mémorandums.
Documents administratifs			<b>Anglais seulement</b>	
Copies certifiées conformes de textes juridiques faisant foi	Langues de travail	Langues officielles		*Les traités et conventions de l'OMI sont disponibles en six langues. *Les codes, les recueils de règles et les directives sont disponibles dans les trois langues de travail. *Certaines autres publications sont disponibles en anglais uniquement.
Publications	Langues de travail	Langues officielles	<b>Anglais seulement</b>	Le programme préliminaire des réunions est disponible en anglais uniquement.
Programme des réunions (PROG)	Langues de travail		<b>Anglais seulement</b>	

ANNEXE 2

Processus actuel en ce qui concerne la traduction du site Web public de l'OMI<sup>7</sup>

TYPE DE PAGE WEB	LANGUE	NOTES	OBSERVATIONS
Actualités - sujets d'actualité (points de presse/actualités)	Anglais, espagnol, français	Généralement rédigées en anglais, les actualités sont immédiatement traduites et publiées en espagnol et en français par les deux spécialistes des médias du Bureau de la communication et de l'information pour l'espagnol et le français, respectivement.	Très dynamique, des mises à jour fréquentes sont très probables.
Pages consacrées aux manifestations de l'OMI (conférences, Journée mondiale de la mer, Journée des gens de mer, Journée internationale des femmes du secteur maritime, etc.)	Anglais, espagnol, français	Généralement rédigées en anglais, les pages sont immédiatement traduites et publiées en espagnol et en français par les deux spécialistes des médias du Bureau de la communication et de l'information pour l'espagnol et le français, respectivement.	
Pages consacrées aux dossiers d'actualité de l'OMI	Anglais, espagnol, français	Généralement rédigées en anglais, les pages sont immédiatement traduites et publiées en espagnol et en français par les deux spécialistes des médias du Bureau de la communication et de l'information pour l'espagnol et le français, respectivement.	
Déclarations du Secrétaire général de l'OMI	Anglais, espagnol, français	Généralement rédigées en anglais, les pages sont immédiatement traduites et publiées en espagnol et en français par les deux spécialistes des médias du Bureau de la communication et de l'information pour l'espagnol et le français, respectivement.	
Discours du Secrétaire général de l'OMI lors des réunions	Anglais, espagnol	Fournis par le Cabinet du Secrétaire général en anglais; une traduction en espagnol est fournie par la Division des conférences.	

Pages principales de la section "Qui nous sommes", FAQ, structure, etc.	Anglais, espagnol, français	Généralement rédigées et mises à jour en anglais, les pages sont immédiatement traduites et publiées en espagnol et en français par les deux spécialistes des médias du Bureau de la communication et de l'information pour l'espagnol et le français, respectivement.	
Page d'accueil et pages relatives au centre de presse, page consacrée au Secrétaire général, résumés des réunions, etc.	Anglais, espagnol, français	Généralement rédigées et mises à jour en anglais, les pages sont immédiatement traduites et mises à jour en espagnol et en français par les deux spécialistes des médias du Bureau de la communication et de l'information pour l'espagnol et le français, respectivement.	
Section "Ce que nous faisons" - pages de haut niveau	Anglais, espagnol, français	Généralement rédigées et mises à jour en anglais, les pages sont immédiatement traduites et mises à jour en espagnol et en français par les deux spécialistes des médias du Bureau de la communication et de l'information pour l'espagnol et le français, respectivement.	
Section "Ce que nous faisons" - pages du deuxième niveau et des niveaux suivants	Anglais	Pages établies par les divisions. Selon que de besoin, les versions espagnole et française sont identifiées et traduites par les deux spécialistes des médias du Bureau de la communication et de l'information pour l'espagnol et le français, respectivement.	Anglais seulement
Pages relatives au Centre des connaissances maritimes	Anglais		
Pages relatives aux carrières	Anglais (certaines pages sont traduites en espagnol et en français)	Les pages sont en partie traduites.	
Page électronique regroupant les postes vacants	Anglais	Anglais seulement	<a href="https://fmo-recruit.azurewebsites.net/vacancies">https://fmo-recruit.azurewebsites.net/vacancies</a> : en anglais seulement
Publications	Anglais, espagnol, français	Les pages sont en partie traduites.	

Sites Web relatifs aux projets, par exemple GloFouling, GV2050, FutureFuels	Anglais	Les sites Web relatifs aux projets sont disponibles en anglais seulement.	<p>Les sites Web relatifs aux projets sont mis au point par les équipes chargées des projets, en collaboration avec le Bureau de la communication et de l'information pour ce qui est de l'image de marque, de la conception et du contenu. Par la suite, les sites Web relatifs aux projets sont mis à jour par les équipes chargées des projets.</p> <p>Il convient de noter que ces sites Web proposent parfois des versions en espagnol et en français (et dans d'autres langues), mais celles-ci ne sont accessibles que via le site Web en anglais. Par exemple, <a href="https://greenvoyage2050.imo.org/download-publications/">https://greenvoyage2050.imo.org/download-publications/</a> propose des publications à télécharger en anglais et en espagnol.</p>
---	---------	---	--

ANNEXE 3

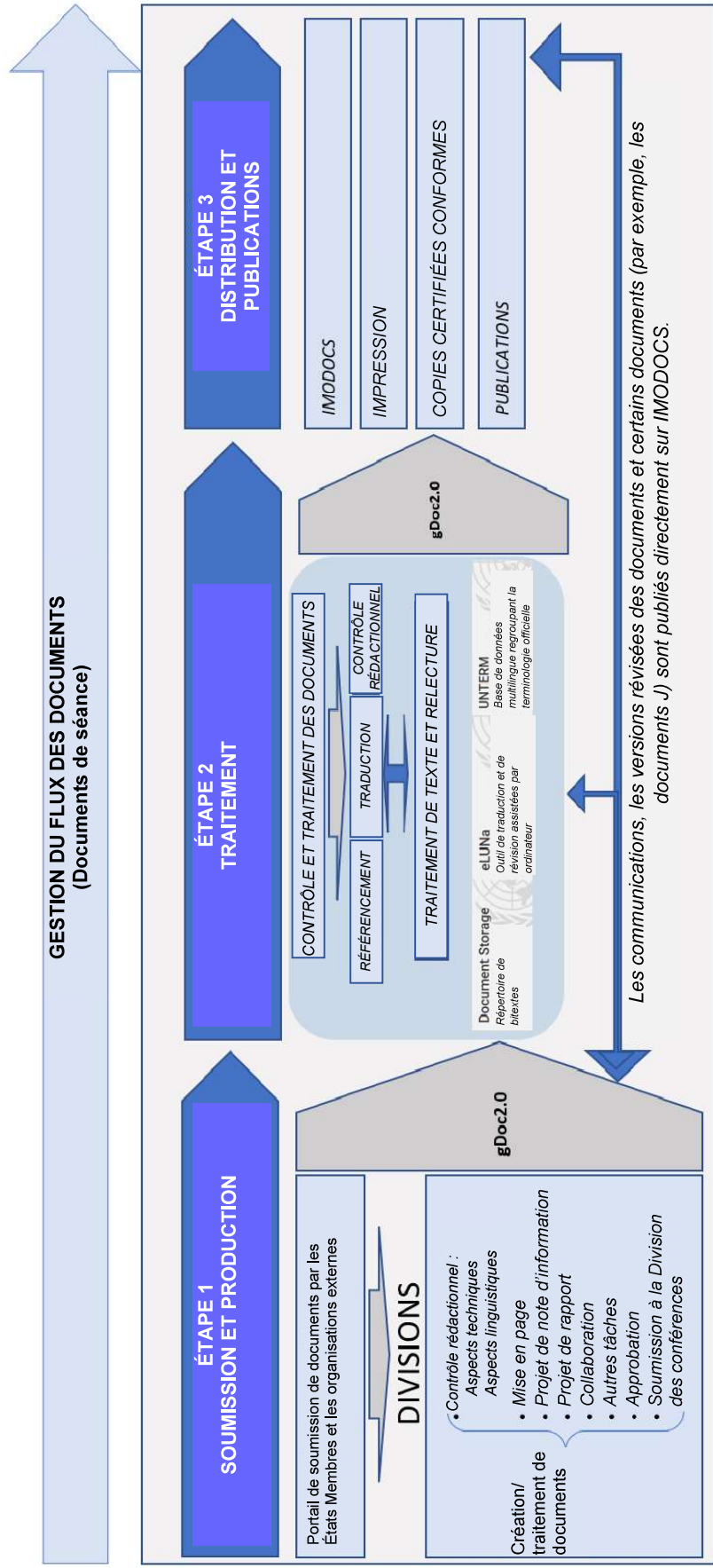
**Répartition des titres publiés par langue**

<b>LANGUE</b>	<b>NOMBRE DE TITRES</b>
Anglais (langue de travail)	242
Français (langue de travail)	127
Espagnol (langue de travail)	129
Chinois (langue officielle)	27
Arabe (langue officielle)	37
Russe (langue officielle)	32
Titres bilingues anglais/français	4
Titres multilingues - autres langues	5 (1 titre en 6 langues; 1 titre en espagnol et en français; 3 titres en anglais, en espagnol et en français)



ANNEXE 4

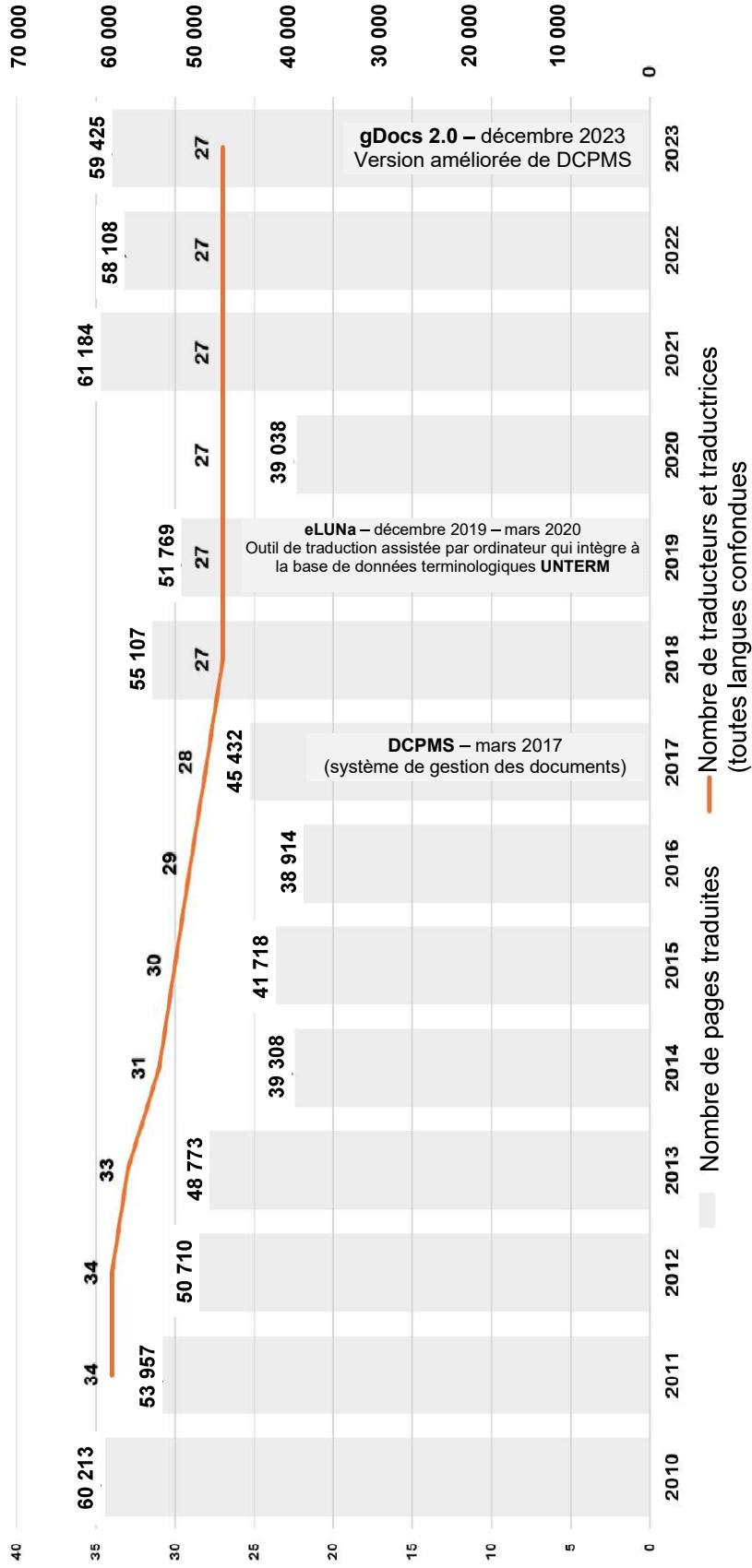
Représentation du cycle de vie des documents



La création et le traitement de documents constituent une fonction essentielle de l'OMI et comprennent toute une série d'étapes longues et complexes faisant intervenir de nombreux sous-processus, chacun nécessitant l'utilisation de divers systèmes spécialisés tels que gDoc 2.0, SharePoint, eLUNA, UNTERM, etc. Une collaboration efficace entre toutes les parties prenantes est essentielle tout au long de ces étapes. Le cycle de vie global des documents à l'OMI peut être divisé en trois étapes principales, comme indiqué ci-dessus.

ANNEXE 5

Tendances en ce qui concerne la charge de travail, les ressources et le recours aux nouvelles techniques à l'OMI



Le graphique ci-dessus illustre les changements intervenus au cours des dernières années. Le nombre de traductrices et traducteurs a diminué au cours de cette période, mais le volume de pages à traduire ne cesse d'augmenter depuis 2016, ce qui témoigne d'un besoin croissant de traduction. Cette augmentation a été gérée efficacement, en partie grâce à l'utilisation accrue de la technologie. L'intégration de solutions technologiques a été essentielle pour maintenir les normes élevées en matière de prestation de services dans la limite des ressources actuelles.

---